



UN  
2023 WATER  
CONFERENCE

NEW YORK  
22-24  
MARCH  
2023

## **Dialogue interactif 4 : Coopération transfrontalière et internationale dans le domaine de l'eau, coopération intersectorielle, y compris coopération scientifique, et l'eau dans l'agenda 2030 (ODD 6.5, 6.b et ODD 16, 17)**

J'ai l'honneur de présenter le résumé du Dialogue interactif n°4 que j'ai coprésidé avec Son Excellence Christian Frutiger, Secrétaire d'État du Ministère des Affaires étrangères de la Confédération Suisse.

Je vous fais part de quelques messages clés ressortis du dialogue. Une version plus exhaustive sera partagée par les organisateurs.

De nombreux participants ont souligné la nécessité de faire progresser la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau et plusieurs ont mis en garde contre le fait que, selon les données de l'indicateur 6.5.2 des ODD, seuls 32 pays ont 90 % ou plus de la superficie de leur bassin transfrontalier couverte par des données opérationnelles.

Ils ont également souligné :

1. la valeur de la coopération internationale et transfrontalière dans le domaine de l'eau pour la paix et la sécurité, ainsi que son rôle moteur pour le développement durable, l'action climatique et l'intégration régionale.
2. Les pressions importantes et croissantes dues à la démographie et la dégradation des écosystèmes
3. Le besoin de mettre en place des dispositions juridiques et institutionnelles autour des ressources partagées et prévenir les conflits.
4. L'importance de renforcer les organisations de bassins fluviaux, lacustres et aquifères
5. La nécessité de renforcer la coopération scientifique, et de faire le lien entre l'eau et les autres secteurs suivant une approche de gestion intégrée des ressources en eau.

Un certain nombre d'engagements ont également été annoncés. J'en citerai deux à titre d'exemples :

1. la Coalition pour la coopération sur les eaux transfrontalières, lancée en décembre 2022, en tant que nouvelle initiative visant à catalyser le soutien à la coopération dans le domaine de l'eau.

**2. la représentation des jeunes dans les structures décisionnelles d'ici 2030 (Initiative #30302030).**

Sur la base de ces messages clés et des débats du dialogue, voici quatre recommandations du Sénégal et de la Suisse : deux co-présidents :

- 1. Renforcer la coopération en particulier au niveau transfrontalier comme une condition préalable pour relever les défis liés à l'eau et pour assurer le développement durable, l'intégration régionale, la construction d'une paix durable et la promotion de la coopération dans d'autres domaines.**
- 2. Renforcer les organismes de bassin et soutenir leurs efforts en faveur d'une gestion inclusive, durable et intégrée des ressources en eau, en promouvant l'échange d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques. A cet égard, les bassins aquifères transfrontaliers doivent faire l'objet d'une attention accrue.**
- 3. Accélérer la mise en place d'accords de coopération là où ils n'existent pas encore et renforcer les accords existants pour les rendre aptes à faire face aux défis croissants sur la base des principes du droit international et des deux Conventions des Nations Unies sur l'eau.**  
**Et enfin**
- 4. Accroître le financement pour la coopération transfrontalière et intersectorielle en mobilisant des financements publics et privés supplémentaires, ainsi qu'en sollicitant des modèles de financement novateurs tels que le financement mixte.**